

ALLÉGER LA VILLE
Les pistes d'innovation de l'expédition



Des stratégies de lieux partagés



ALLÉGER LA VILLE
Les pistes d'innovation de l'expédition



Des stratégies de lieux partagés



SOMMAIRE

Des stratégies de lieux partagés

LE PROGRAMME « ALLÉGER LA VILLE »	5
INTRODUCTION	5
2 GRANDES QUESTIONS & 4 ORIENTATIONS	6
LES 5 PISTES D'INNOVATION	7
DES STRATÉGIES DE LIEUX PARTAGÉS	9
INTRODUCTION	9
VOUS AVEZ DIT LIEUX PARTAGÉS ?	10
OBJECTIFS	15
CONCRÈTEMENT - 3 PROFILS DE LIEUX.....	20
1. Des lieux de médiation et d'accès	22
2. Des lieux de travail et d'entrepreneuriat	30
3. Des lieux de création et de projets	38
COMMENT CETTE PISTE CONTRIBUE-T-ELLE À ALLÉGER LA VILLE ?	44
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE	46
L'EXEMPLE DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES FAB LABS	50
LES LIENS AVEC LES AUTRES PISTES.....	52
1. Les liens.....	52
2. Le scénario	53
CRÉDITS	54

Alléger la ville

une expédition de la Fing



POUR UNE INNOVATION URBAINE OUVERTE, DURABLE ET DÉSIRABLE

Alors que $\frac{3}{4}$ de l'humanité sera urbaine dans les décennies à venir, les villes ont l'obligation d'innover :

- Parce qu'elles font face à des défis sans précédent : crises économiques et écologiques, concurrence mondiale, tensions sociales et insécurité, désenchantement démocratique...
- Parce que les leviers habituels de l'action publique ne suffisent plus : contrainte budgétaire, exigences et autonomie croissante des citoyens, limites des partenariats public-privé...

La "Smart City" est une réponse séduisante mais insuffisante :

- Oui, l'exploitation du potentiel du numérique, le décloisonnement des informations et des systèmes urbains, libèrent un immense potentiel de productivité, d'efficacité et d'innovation.
- Mais la "Smart City" (comme, parfois, la "Ville durable") apparaît aujourd'hui, le plus souvent, comme un projet «d'en haut», très technique, s'intéressant peu aux dimensions sociales, culturelles, démocratiques du territoire - et difficile à saisir par les habitants, par les PME locales, voire par les élus.

Et si le numérique...

se mettait au service de la créativité et du dynamisme de tous les acteurs de la Ville ?

favorisait l'émergence de réponses légères, agiles, diverses, émanant de toutes les énergies du territoire ?

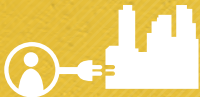
facilitait la co-conception et la co-production des politiques urbaines ainsi que l'articulation entre les initiatives "ascendantes", issues du terrain, et les grands systèmes urbains ?

contribuait à enrichir l'identité de chaque territoire plutôt qu'à les homogénéiser ?

2 GRANDES QUESTIONS AU COEUR “D'ALLÉGER LA VILLE”, POUR AMENER D'AUTRES APPROCHES DE LA VILLE :

- Quelle peut être la contribution d'une innovation ascendante et décentralisée à l'objectif d'une ville durable et désirable ?
Quelles nouvelles idées, quelles transformations vers une ville plus durable peuvent émerger de l'innovation décentralisée?
Que peut-elle apporter de bénéfique ? (à un ou plusieurs secteurs)
- Qu'est-ce qui doit changer si l'innovation décentralisée devient l'une des priorités ? Comment peut-elle se développer, se disséminer ? Comment peut-elle s'articuler avec d'autres initiatives, ainsi qu'avec de grands dispositifs urbains ?

4 TERRITOIRES D'INNOVATION, 4 ORIENTATIONS POUR “ALLÉGER LA VILLE” :



PLUG-IN CITY : LA VILLE À CONTINUER

Concevoir des systèmes urbains physiques et numériques ouverts, actionnables et améliorables par les utilisateurs

contribution
partenariats
jeu
prises
«à continuer»
applications
hacking
open
modes
d'emploi
plateforme
kit
API
dashboard



LA VILLE AGILE

Permettre aux grands acteurs urbains de développer de nouvelles méthodes plus légères de conception de la ville et des services urbains.

empowerment
essai-erreur
réactivité
apprentissage
agile
temporalités
courtes et éphémères
frictions
innovation
«learning by doing»
ouverte



MICRO-LOCAL-PARTIEL : LA VILLE DES MICRO-COORDINATIONS LÉGÈRES

Prendre la mesure des innovations locales et favoriser leurs articulations et leur “dissémination”

tiers-lieux
pollinisation
partenariats
engagement
empowerment
accompagnement
valorisation
ressources locales
espaces
cartographie
collaboratifs
micro-coordinations
crowdfunding



UNE FRUGALITÉ SOUHAITABLE

Faire mieux avec moins, tout en rendant ce chemin «désirable» pour tous.

collectif
apprentissage
Excess Capacity
résilience
partage
transition
obsolescence
Énergie
environnement
recyclage
possession
local
usage
cartographie

PISTES D'INNOVATION

CELLULE D'INNOVATION OUVERTE



Des cellules d'innovation ouvertes dans les **organisations urbaines publiques**, pour y **diffuser des méthodes** plus agiles et favoriser l'émergence de **solutions inédites coproduites** face aux défis urbains, qui s'articulent avec toutes les ressources du **territoire**, y compris celles de l'**innovation ascendante**.

PLATEFORMES DE CROWD- FUNDING URBAIN



Des dispositifs permettant aux citoyens, acteurs publics, privés, associatifs, de repérer et de soutenir des **projets d'intérêt local**.

STRATÉGIES DE LIEUX PARTAGÉS



Faire des **lieux « partagés »** un outil des politiques et stratégies de densification, de rétablissement de la proximité, du lien social, de la cohésion sociale, du développement économique et de la qualité d'un territoire.

KIT D'INTERVENTION URBAINE



Des kits pour outiller les **interventions** des citoyens dans l'espace urbain **physique et numérique**, et permettant de faire émerger des propositions diverses et originales pour **co-construire une ville adaptée à tous**.

POIREAU AGILE

Jardin partagé créé
en 2005 dans le
jardin Villemin

Situé dans le 10ème
arrondissement de
Paris, et géré par
l'association
Ville Mains Jardins.





Des stratégies de lieux partagés

Un monde, même de plus en plus numérique, a besoin de lieux : des lieux pour la rencontre, le travail collaboratif, des événements, de la médiation, des contacts client-usagers, des échanges, des formes d'apprentissage, du prototypage... Or dans un contexte de concurrence mondiale et de contrainte économique (et budgétaire en ce qui concerne l'action publique), on constate plusieurs tendances :

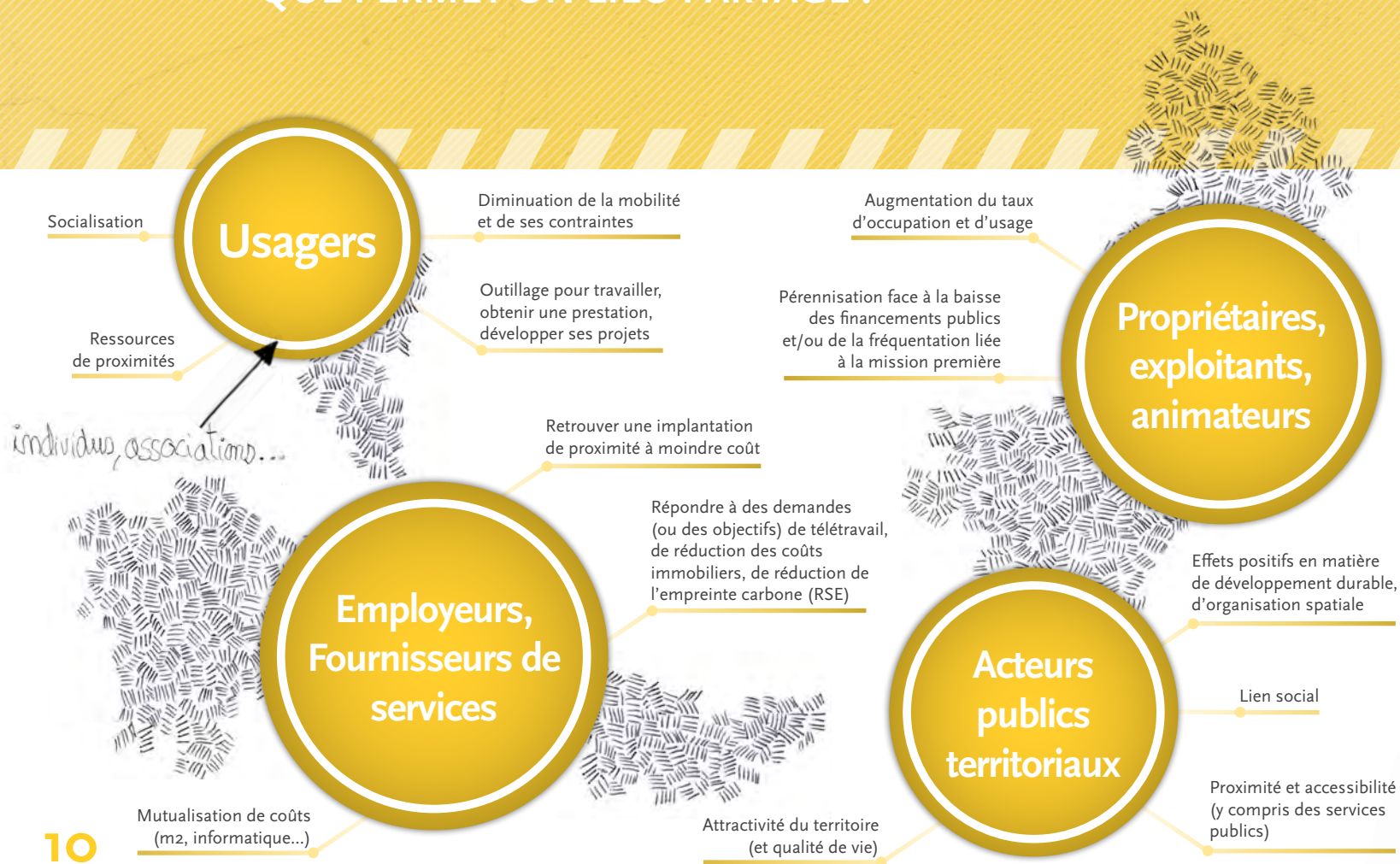
- la réduction de la présence physique de nombreuses administrations et de services
- l'éloignement des lieux de vie, de travail et de loisir, dans un contexte d'étalement urbain
- la raréfaction des lieux de socialisation
- une crise du financement de certaines équipements et dispositifs publics

Pourtant, dans de nombreux territoires, de nouveaux projets et demandes de lieux partagés, reposant sur des dynamiques collaboratives, émergent aujourd'hui, notamment en lien avec le numérique. Il s'agit avec cette piste de faire émerger et se développer des espaces de proximité partagés, efficaces, multi-fonctions, flexibles, efficaces, pour la médiation et l'accès à des services essentiels, pour le travail et l'entrepreneuriat, les projets collectifs, la création et l'innovation.



Vous avez dit Lieux partagés ?

QUE PERMET UN LIEU PARTAGÉ ?



Un lieu « partagé » accueille des usagers ayant besoin d'accéder à des services, des locaux, des équipements, des outils, à proximité. Il permet de répondre à des aspirations, des pratiques ou des besoins individuels. Il favorise également la rencontre et les collaborations, qu'elles se déroulent dans un cadre personnel, professionnel ou associatif. Les lieux partagés sont généralement exploités et animés par des équipes bénévoles ou professionnelles afin d'assurer cohérence et articulation des temporalités et des activités qui y sont menées.

QUE PARTAGE-T-ON ?





Quelques lieux partagés

PETIT LEXIQUE (NON EXHAUSTIF)

LIEUX DE MÉDIATION ET D'ACCÈS

Conciergeries

Ce sont des lieux qui réunissent un ensemble de **prestations de service du quotidien**. Il existe des conciergeries d'entreprises (qui mettent des services à disposition de leurs salariés sur leur lieu de travail) et d'autres à disposition d'habitants d'un territoire.

Dépôt/Vente

Cela désigne soit un certain type de magasin soit le contrat en vertu duquel une personne **confie un objet** à une autre en vue de sa **mise en vente**, mais aussi des points de livraison divers et variés et des commerces multi-services, bureaux de tabacs ou petits commerces accueillant une ou plusieurs fonctions supplémentaires.

EPN

Les Espaces Publics Numériques sont destinés à l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques, ils proposent des activités d'initiation ou de perfectionnement encadrées, par le biais de médiations individuelles comme collectives.

Environ 4500 EPN en France (Source : Ville.gouv.fr)

MJC

Elles réunissent et mettent en mouvement des citoyens et visent au développement d'initiatives innovantes. Elles sont dédiées au lien entre jeunesse et culture, dans une perspective d'éducation populaire. **Environ 900 MJC en France** (Source : FFMJC)

Maisons des services publics

Elles réunissent des services publics relevant de l'Etat ou de ses établissements publics, des organismes de sécurité sociale ou d'autres organismes chargés d'une mission de service public, afin de faciliter les démarches des usagers et d'améliorer la proximité des services publics sur le territoire en milieu urbain et rural.

Environ 350 en France (source : Fanny Petit, Les Maisons de Services Publics, 2005)

Médiathèques

Ce sont des établissements, généralement publics, qui conservent et donnent accès à différents types de médias.

Plus de 4000 médiathèques en France

LIEUX DE TRAVAIL ET D'ENTREPRENEURIAT

Espaces de coworking

Espaces de travail partagé, tiers lieu, visant à associer le **confort du travail à domicile et la richesse sociale du travail en entreprise** et au côté d'autres travailleurs, encourageant l'échange et l'ouverture. 25 recensés en France en 2011 par la Caisse des Dépôts et des Consignations, plus de 30 nouveaux espaces ouverts depuis. (source : Caisse des Dépôts et des Consignations, Télécentres Etude 2011).

Cantines

Les Cantines sont un concept spécifique d'espace de travail partagé existant dans plusieurs villes de France, dont la dynamique est liée **aux pratiques professionnelles liées au numérique et à l'innovation**. Conçu pour le travail collaboratif et les coopérations, ces lieux fonctionnent **en réseau**.

animation de communautés via
des rencontres, ateliers, interventions...

Télécentres

Ce sont des lieux dotés de bureaux disposant d'équipements informatique et de communication, mis en œuvre et **gérés par des opérateurs publics ou privés**, et mis à disposition de télétravailleurs (salariés, travailleurs indépendants ou de profession libérale). **Environ 70 en France** (source : telecentresenfrance.fr)

Centres d'affaires

Immeuble de bureaux (ou espace au sein d'un tel immeuble) tout équipé et meublé pour recevoir des utilisateurs de bureaux pour une période généralement limitée. Ils permettent souvent aux locataires de partager l'équipement de bureau et d'autres ressources, leur donnant ainsi accès à des services à coût réduit. **Environ 300 en France** (source : Caisse des Dépôts et des Consignations, Télécentres Etude 2011).



Quelques lieux partagés

PETIT LEXIQUE (NON EXHAUSTIF)

DES LIEUX DE CRÉATION ET DE PROJETS

Jardins partagés ou communautaires

Ce sont des jardins gérés en commun par des groupes d'habitants ou des associations, ouverts ou semi-ouverts, proposant parfois des activités (ateliers, formations, etc.)

Repair Cafés

Espaces ouverts, associant convivialité d'un café et accès à des outils, du matériel, des compétences, permettant à tout individu de **venir apprendre** à effectuer des réparations sur tout objet lui appartenant, au contact d'autres personnes.



Ateliers de quartier

Des ateliers dédiés aux habitants d'un quartier, pouvant accueillir des activités et des projets collectifs divers et variés, de bricolage, création, partage, etc.

Fab labs

Ces lieux sont des **plateformes de prototypage rapide** d'objets physiques, « intelligents » ou non. Ils s'adressent aux entrepreneurs qui veulent passer plus vite du concept au prototype, aux designers, aux artistes et aux étudiants, aux bricoleurs... Les Fab Labs regroupent un ensemble de machines à commande numérique de niveau professionnel, mais standard et peu coûteuses. Ils s'inscrivent dans **un réseau mondial** d'une centaine de Fab Labs, tous signataires d'une charte Fab Lab. Les techshops sont d'autres dispositifs dédiés à la fabrication numérique. En France, une trentaine de Fab Labs existent.

<http://cocomsp.com/>
Espace collaboratif de coworking
(Mimnapolis)

home of
**project
skyway**



Vous avez dit Lieux partagés ?

ESPACE DE COWORKING À LYON
trouvé sur neo-nomade.com

(site pour trouver & partager
des espaces de travail)

QUI PARTAGE ?



DES INDIVIDUS ENTRE EUX

(usagers, travailleurs, membres d'associations, etc.)



DES ENTREPRISES

- En tant que fournisseurs de services
- En tant qu'employeurs (mutualisation de m2 et de ressources humaines)



DES ADMINISTRATIONS

- En tant que fournisseurs de services publics
- En tant qu'employeurs (mutualisation de m2 et de ressources humaines)



DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DE LIEUX

avec d'autres acteurs (partage de m2, d'équipements...)



UN LIEU « PARTAGÉ », CELA PEUT-ÊTRE...

UN LIEU QUI DEVIENT « PARTAGÉ »

- o Bureaux de tabacs, épiceries proposant une distribution de services téléphoniques, un point Poste ou Crédit Agricole, un point de livraison Kiala...
- o Bureaux de Poste vendant d'autres produits que ceux de la Poste
- o Ancien guichet devenu Maison des Services Publics
- o Espaces mutualisant guichet Pôle emploi et autres services
- o Etablissement scolaire ouvrant sa salle informatique le week-end
- o Entreprises mettant à disposition des bureaux

UN LIEU TRANSFORMÉ, OU CRÉÉ DE TOUTE PIÈCE

- o EPN
- o Télécentres
- o Salles polyvalentes
- o Espaces de coworking, Fab Labs...

Pop-up et éphémère

UN LIEU « RECONQUIS »

- o Centres culturels
- o Lieux de médiation
- o Jardins partagés
- o Hackerspaces

*friches
industrielles, squats...*

En quoi consiste cette piste



Cette piste consiste à faire des lieux « partagés » un outil des politiques et stratégies de densification, de rétablissement de la proximité, du lien social (au service du « plaisir d'être ensemble »), de la cohésion sociale, du développement économique et de la qualité d'un territoire.

Elle vise pour cela à :

Mettre les acteurs territoriaux publics comme privés en situation d'être **stratégiques** des lieux partagés

Poser les conditions des lieux partagés sur les territoires, afin de faire émerger de nouveaux projets émanant des acteurs locaux

Articuler et combiner des **dynamiques** « descendantes » (en capacité d'impulser des plateformes, d'assurer un maillage et une cohérence...) et « ascendantes » (projets citoyens de lieux, communautés actives, dynamiques entrepreneuriales...)

↑ LES UTOPIES, CE SONT LES EMPLACEMENTS SANS LIEU RÉEL. 77
MICHEL FOUCAULT



Concrètement - 3 profils de lieux




Ce sont au moins 3 grands types de lieux partagés, répondant à des besoins bien distincts, qui peuvent émerger. Ces lieux ne sont pas interchangeables et ne sont pas des lieux « couteaux suisse », répondant à tous les besoins ; mais de nombreuses interactions, des articulations peuvent être envisagées, dans une dynamique de multifonctionnalité de ces nouveaux types de lieux.

Les trois profils de lieux :


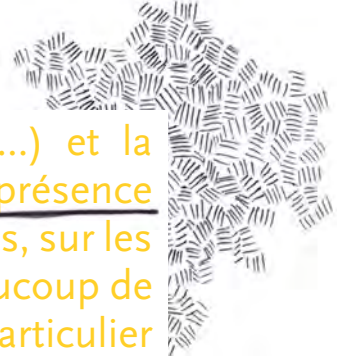
DES LIEUX DE MÉDIATION ET D'ACCÈS
DES LIEUX DE TRAVAIL ET D'ENTREPRENEURIAT
DES LIEUX DE CRÉATION ET DE PROJETS



Des lieux de médiation et d'accès



Le développement des “téléservices” (web, mobile...) et la raréfaction des fonds publics réduit inexorablement la présence physique des services essentiels, tant privés que publics, sur les territoires. Cette réduction rend difficile l'accès de beaucoup de gens à leurs droits ou aux aménités du quotidien - en particulier de ceux qui en ont le plus besoin. Elle supprime également des lieux de sociabilité. Peut-on imaginer de nouvelles formes de proximités, sans pour autant revenir à la situation passée et à ses écueils? »





Concrètement, il s'agit de :



- Permettre au plus grand nombre d'habitants et d'utilisateurs d'accéder aux services essentiels (publics ou privés), et ce facilement, en une seule fois, à proximité, et de préférence via une interface humaine.
- Permettre à un grand nombre de services publics et privés de proposer des points de contact humains sur le territoire, à moindre coût, grâce à la flexibilité et la mutualisation de fonctions.
- Ouvrir aux bons moments et aux bons endroits des points de contact multifonctions qui répondent aux besoins de ceux qui se trouvent à proximité
- Mutualiser des services et fonctions de médiation dans les lieux et dans le temps ; les lieux peuvent être occupés par un ensemble de fonctions, variant selon le jour de la semaine, la période de l'année...
- Prendre conscience de l'importance de la médiation de services dans beaucoup de circonstances, et pour une grande part de la population : comprendre les formulaires, les démarches, les outils, accéder à ses droits ; négocier, contester, rectifier, etc.



OÙ CES LIEUX SONT-ILS IMPORTANTS ?

Particulièrement dans les **territoires désertés par les "points de contact"** publics et privés (quartiers difficiles, zones rurales) et dans ceux dans lesquels ils n'ont jamais existé (établissement urbain).



D'OÙ VIENNENT CES LIEUX ?

Ces lieux se créent souvent à partir de lieux déjà existants, réfléchissant à leur évolution ou leur transformation, en réponse à des problématiques de fréquentation, à l'évolution des pratiques, ou à des problèmes de viabilité économique. Ils peuvent être :

- Des **guichets publics** et des bureaux de Poste dont l'existence est aujourd'hui menacée, faute de fréquentation
- Des **espaces collectifs** qui pourraient parfois accueillir d'autres usagers : établissements scolaires, médiathèques...
- Des **guichets privés** (points de contact d'entreprises privées, type banque) cherchant une rentabilité
- Des « **Hubs** », tels des centres commerciaux, des rues commerçantes, des marchés, des gares, qui permettraient aux usagers d'accéder à plusieurs services simultanément lors d'un de leurs déplacements.

CE QUE L'ON Y TROUVE

- Des **services publics** et **services sociaux** (Pôle Emploi, CAF, Sécu...)
- Des **services privés essentiels** (banque, télécommunication, assurance, Poste...)
- Des **services « de vie »** (médecine, aide juridique, services associatifs)
- Des **interfaces humaines** ; de la médiation



Liste non exhaustive.



LEVIERS D'ACTION POUR CES LIEUX

Plusieurs leviers d'action peuvent être envisagés, selon :



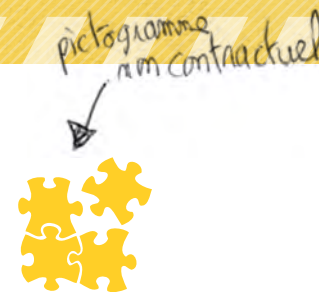
La **temporalité** et la **fréquence** des services fournis : seulement la semaine, la semaine et le week-end, seulement durant certaines vacances, en journée à des créneaux spécifiques, lors de certains événements, ou toute autre combinaison pérenne ou variable...



Le **niveau d'information** et de service apporté : information et distribution basiques, traitement de certains éléments de dossiers, intégralité du service...



Les **médiateurs**, points de contact et d'accès aux services : spécialistes de la médiation dans plusieurs domaines, coexistence de médiateurs spécialisés, associations, entente entre usagers...



Les **combinaisons de services** fournis : services publics, privés, associatifs,...

Exemples

- Les maisons des Services publics offrent un lieu d'accès à des services de proximité (publics, associatifs, privés)
- Un centre commercial accueillant un guichet de la CAF à certains créneaux de la semaine pour limiter le déplacement des usagers.
→ petits commerces multi-services de proximité au sein de quartiers en difficulté.





CRITÈRES DE RÉUSSITE / POINTS D'ATTENTION

UNE MÉDIATION DE QUALITÉ

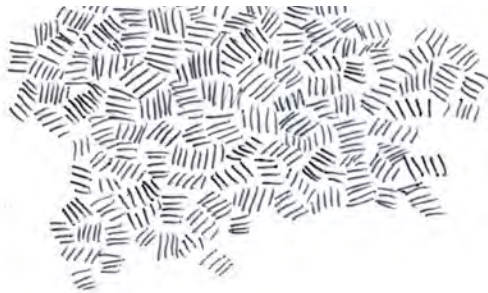
L'enjeu central de ces espaces de proximité est de fournir **un accueil, un conseil et une médiation humaine**, même s'ils se complètent de dispositifs numériques. La qualité de cette prestation (inégalement présente dans les "guichets" spécialisés avant que beaucoup de ceux-ci ne disparaissent) fonde la légitimité de ces nouveaux dispositifs. Elle doit être portée par des personnels compétents et reconnus, formés tant à la **relation usagers** qu'aux différents métiers vis à vis desquels ils font l'interface. Elle doit s'appuyer sur **des outils en ligne pensés pour les médiateurs et connectés aux systèmes d'information** de chaque service. De tels outils proposeraient par exemple une navigation plus rapide, des informations plus complètes. Ils permettraient de conserver plusieurs dossiers personnels, voire de mener au nom d'un même usager des démarches en une seule fois, auprès de plusieurs administrations et prestataires de services, assurant une continuité des services. La reconnaissance de la fonction de médiation pourrait ainsi permettre de pérenniser une qualité d'accueil des usagers sans précédent, malgré la réduction des points de contact. Elle permettrait aussi de **redonner des perspectives professionnelles** à certains travailleurs sociaux, médiateurs ou agents publics.



DES MODÈLES ÉCONOMIQUES VIABLES

L'économie des lieux partagés d'accès et de service repose sur :

- **Le partage des coûts** entre les différents fournisseurs de services qui s'appuient sur le lieu (et peuvent ainsi, soit développer leur présence locale, soit supprimer des points de contact dédiés moins adaptés)
- **Un soutien de la collectivité territoriale** qui maintient sur place des équipements de proximité - et peut aussi "prendre la main" sur le déploiement de ces équipements, plutôt que des négociations distinctes avec chaque administration, chaque organisme social, la Poste, etc.



LA FLEXIBILITÉ



Les nouveaux lieux partagés gèrent une adaptation permanente **des espaces** (et de ce par quoi ou pour quoi ils sont occupés), **des services et des personnes**. Un même lieu peut proposer des prestations très différentes en semaine et le week-end, en journée ou en soirée, selon les jours de la semaine, les jours de marché, etc. Il peut disposer d'un personnel permanent, d'appoints itinérants, voire accueillir des acteurs associatifs ou d'autres volontaires pour remplir ses fonctions.



où? comment?
grâce à qui?
pour qui?






Des lieux de travail et d'entrepreneuriat

Si l'on met à part les "centres d'affaires", les lieux de travail partagés ont pour l'instant surtout été pensés autour d'une vision désormais datée du "télétravail" : le travail sédentaire à distance d'un salarié. Les "télécentres" ne sont jamais parvenus à créer une réelle dynamique, en France pas plus que dans la majorité des autres pays développés.

Ce qui manque à ces espaces, c'est la capacité de **créer des liens forts** avec les autres utilisateurs du lieu, de se créer une **communauté professionnelle** au-delà de celle offerte par leur employeurs, de créer une continuité entre des status salariaux, indépendants ou sur emploi. C'est aussi la solitude, qui s'affirme comme un des pires

ennemis des télétravailleurs et autres travailleurs nomades, y compris au sein des télécentres. Le succès des espaces de "co-working", pourtant créés d'abord pour des professionnels du numérique montre la voie. Peut-on s'en inspirer pour d'autres professionnels et d'autres espaces urbains moins centraux ?

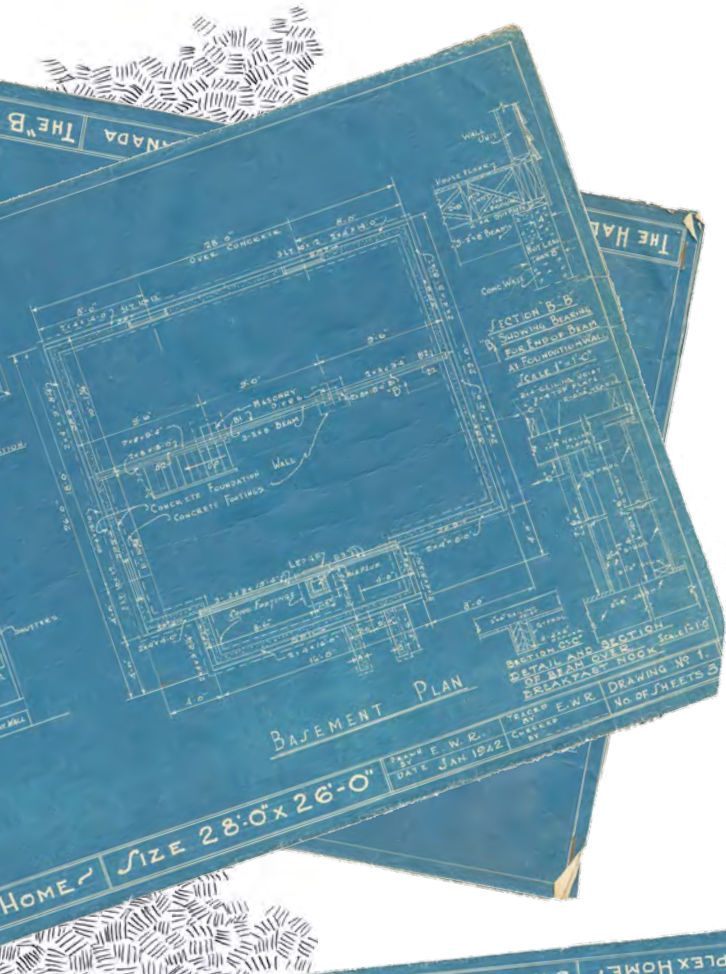
OUI NON

 Vittra Telefonplan
une école primaire suédoise pensée
sur l'ouverture et le partage (pas de
murs ni de salle attribuée)





Concrètement, il s'agit de :



- Permettre à des personnes d'accéder, dans le cadre de leur activité professionnelle, à de nouveaux lieux équipés (d'une connexion, de salles de travail ou de réunion), mais aussi à de nouvelles communautés de travail
- Permettre aux individus qui le souhaitent de travailler seuls dans un espace partagé, mais aussi de travailler avec d'autres, en stimulant les collaborations, les projets collectifs.
- Utiliser les locaux, espaces et équipements disponibles (temporairement ou de façon plus pérenne) pour proposer des espaces aux personnes et aux équipes qui en ont besoin.
- Ouvrir des lieux permettant de réduire les distances et les mobilités pour les travailleurs qui le souhaitent, tout en offrant aux organisations des solutions adaptées aux besoins de leurs salariés et leur permettant d'assurer une présence sur tout un territoire, de proximité.
- Proposer des services à des moments et endroits spécifiques au sein de ces lieux, destinés aux travailleurs comme à d'autres habitants du territoire.

voire en zone rurale.



OÙ CES LIEUX SONT-ILS IMPORTANTS ?

Dans le **périurbain** en combinant une certaine proximité à la nécessité de créer une masse critique, à la fois pour assurer un bon taux d'occupation et pour permettre la création de communautés de travail.

Dans les **zones urbaines denses**, pour répondre aux nouvelles caractéristiques du travail (mobilité, individualisation...) et faciliter l'émergence de nouvelles communautés professionnelles.

D'OÙ VIENNENT CES LIEUX?

Ces lieux illustrent une tendance déjà à l'œuvre aujourd'hui, répondant à une évolution du rapport au travail, qui devient plus mobile, plus flexible. Ils peuvent être :

- Des espaces de travail déjà partagés aujourd'hui : Cantines, ou autres **espaces de coworking** en réseaux, des télécentres qui souhaiteraient également faciliter les collaborations en présentiel et à distance
- Des **espaces privés**, des bureaux mis à disposition d'autres travailleurs ou usagers, exploitant la capacité excédentaire de ces espaces
- Des **espaces de travail partagés** qui pourraient s'ouvrir à d'autres services ou activités lors de créneaux spécifiques (le week-end, le soir, entre midi et deux...)

CE QUE L'ON Y TROUVE

- Des "communautés", c'est à dire des occupants permanents ou occasionnels qui ont des choses à **partager**
- Des infrastructures et des équipements **permettant de travailler seul**
- Des infrastructures, équipements et outils **permettant de travailler ensemble**, de collaborer et la conduite de projets collectifs
- Des modalités d'**animation permanente et événementielle**, facilitant la mise en réseau et les rencontres
- Des **services** apportés aux travailleurs (livraisons, services d'accès à certains créneaux)

■ De bons repas conviviaux



LEVIERS D'ACTION POUR CES LIEUX

Plusieurs leviers d'action peuvent être envisagés, selon :



La « coloration » du lieu : ouvert à tous les travailleurs, ou avec une orientation (acteurs du numérique, de l'innovation, de l'ESS, travailleurs nomades, agents publics, commerciaux, techniciens...)



L'articulation des modalités de travail, de location d'espace ou d'équipement : temporalités longues (sur plusieurs mois, plusieurs ans) ou plus courtes, fréquence de l'occupation (régulière, occasionnelle...)



L'animation des lieux : animation forte, animation par les acteurs/travailleurs du lieu, animation faible



Les services apportés et leurs combinaisons

← une crèche?
~~SA~~

Selon l'enquête Desktop Magazine 2012, environ 2/3 des usagers d'espace de coworking habitent à 20min ou 0 de l'espace dans lequel ils travaillent

Les + pour notre espace de coworking

des animations

des événements
en soirée

des médiateurs
pour un guichet
CAF

soutien aux
activités
associatives
(fin journée - W-E)

des livraisons
de produits
entre 12h-14h

Un
Médecin



CRITÈRES DE RÉUSSITE / POINTS D'ATTENTION

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Il s'agit de **maximiser le taux d'occupation** du lieu et l'utilisation de ses ressources techniques, ainsi que d'imaginer d'**autres sources de revenus** : services aux utilisateurs, hébergement de services, accueil ou organisation d'événements, etc.

Ces nouveaux lieux de travail partagés doivent donc être insérés dans la vie économique du territoire. Ils doivent pouvoir fonctionner avec des horaires étendus, quitte à être alors "pris en charge" par d'autres acteurs (associations par exemple) ou même par leur communauté d'utilisateurs.

SOUPLESSE ET AGILITÉ DE L'OCCUPATION

Articuler des formes d'occupation durables et régulières avec des formes d'occupation plus brèves ou plus occasionnelles, le temps d'un projet, d'une collaboration, certains jours chaque semaine ; des occupations individuelles comme collectives.

LE MAILLAGE ET LA MASSE CRITIQUE

Tout en cherchant bien évidemment à réduire les déplacements contraints de ceux qui occupent ces espaces, leur proximité de l'habitation de ceux-ci ne peut pas constituer le seul critère de localisation des lieux de travail partagés. Il peut s'avérer préférable "**d'élargir la maille**" pour permettre à un lieu qui fédérerait une certaine communauté professionnelle de trouver son succès ; voire d'en faciliter l'accès même de loin, pour permettre à cette communauté de converger vers ce lieu, par exemple à l'occasion d'événements.

*surement le mot le plus utilisé
↳ dans cette partie*

LA COMMUNAUTÉ

La clé de la réussite de ces nouveaux espaces réside dans l'émergence de communautés de travail, qui socialisent ceux qui y participent et leur fournissent un support essentiel, dans l'immédiat et au cours de leur évolution professionnelle. La communauté constitue un **remède à l'éloignement et l'isolation** qui guettent les télétravailleurs - mais aussi bien d'autres indépendants et salariés, mobiles ou même sédentaires. Les nouveaux lieux partagés, répondent ainsi à bien d'autres choses que le développement (modeste) du télétravail ; ils comblent le vide que l'individualisation du travail crée chez de nombreux individus.

www.mutinerie.org ➤





Des lieux de création et de projets

logo officiel des FabLabs →



Le développement d'une approche "servicielle" de la ville transforme ses habitants en consommateurs ; ceux-ci ne s'en satisfont pas. Les contraintes financières comme la complexité croissante des problèmes urbains rend cette approche reposant seulement sur de grands acteurs publics ou privés de moins en moins efficace. Il faut donner beaucoup plus de place aux initiatives des citadins, individuelles comme collectives. Comment les accompagner et comment favoriser, à la fois le puissant lien social que produit un projet partagé et l'intervention concrète des habitants dans leur ville ?





Concrètement, il s'agit de :

- Permettre à des projets, personnels ou collectifs, d'éclorre, de progresser, de se développer, de se faire connaître et de se confronter à d'autres projets
- Permettre à des personnes ayant des pratiques personnelles, des projets individuels comme collectifs, d'accéder à des outils et des communautés qui leur permettront de les mettre en oeuvre plus aisément
- Faciliter le développement de pratiques collectives : jardinage, cuisine, sport, art...
- Favoriser les frictions entre différents types d'acteurs, pour stimuler l'émergence ou la croissance de projets innovants
- Permettre l'apprentissage de pair à pair, ou par des médiateurs et formateurs
- Outiller l'émergence de ce qui est produit dans ces lieux : faire connaître, donner des possibilités d'expérimentation, orienter vers d'autres dispositifs de soutien, de recherche de financement, veiller à l'articulation avec les autres systèmes...

www.nouvellefabrique.fr
espace de travail collaboratif
au 104 inspiré des FabLabs





OÙ CES LIEUX SONT-ILS IMPORTANTS ?

Ces lieux sont importants dans l'urbain et le périurbain ; ces lieux doivent aussi être des lieux de proximité, mais situés là où peut émerger une “**masse critique**” indispensable à leur dynamique.

D'OÙ VIENNENT CES LIEUX?

Ces lieux existent depuis longtemps dans certains domaines comme le sport ou la culture. D'autres espaces émergent aujourd'hui :

- Des Fab Labs, TechShops, lieux consacrés à la fabrication numérique, se voulant **ouverts et accessibles tout en étant viables économiquement**
- Des espaces collectifs et de **médiation** (EPN, espaces culture multimédia, médiathèques, MJC...) qui réfléchissent à leur évolution, en lien avec celle des pratiques des individus
- De petits commerces souhaitant articuler activités commerciales et médiation pour devenir lieux de **mise en capacité** (Repair Cafés...)
- Des lieux reconquis par les individus, portés par des dynamiques **ascendantes** (jardins partagés, friches artistiques...)
- Des lieux privés ou publics qui pourraient **s'ouvrir au public à certains moments** afin de répondre aux besoins de lieux et d'outils : ateliers de maintenance des réseaux urbains, petits commerces...



CE QUE L'ON Y TROUVE

- **Des locaux, infrastructures, équipements et outils** permettant la mise en oeuvre de projets individuels comme collectifs
- Des **personnes** en charge de la **gestion et de l'animation** des lieux, des **ressources humaines** pour accueillir et accompagner les projets
- Des services de médiation, de formation...
- Des modalités d'**animation permanentes et évènementielles**, facilitant la mise en réseau et les rencontres
- Des **services secondaires** pour les usagers des lieux
- L'**accès à des communautés**, des réseaux plus larges, nationaux ou internationaux



LEVIERS D'ACTION POUR CES LIEUX

Plusieurs leviers d'action peuvent être envisagés, selon :



Les fonctions et activités du lieu : accès libre, ateliers et formations, services aux particuliers, services aux entreprises, location de matériel, événements ou ateliers privatifs, accompagnement de projet...



Les modalités d'ouverture du lieu : ouvert et public, semi-ouvert, privé et ouvert sur certains créneaux, privé sur abonnement...



La fréquence d'ouverture : en permanence, le week-end, en soirée, pendant les vacances...



L'animation des lieux : par des médiateurs, animateurs, usagers du lieu

Exemples :

- Une médiathèque qui donnerait accès à la fabrication numérique dans ses activités, en proposant ateliers et modules de formation aux machines.
- Un atelier de la RATP ouvert le week-end pour permettre l'accès à certains de ses machines/outils



CRITÈRES DE RÉUSSITE / POINTS D'ATTENTION

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Articuler différentes sources de revenus, différentes formes d'usages et prestations. Créer des sources de revenus propres : vente de la production, accueil d'événements, etc.

ANIMATION

Se fonder sur des communautés pré-existantes, des porteurs ; il ne s'agit pas seulement de fournir du service, mais de penser et mettre en œuvre des lieux animés et dynamiques. C'est la communauté des utilisateurs qui va aussi contribuer à l'animation et au fonctionnement de ces lieux ; les gestionnaires et porteurs des lieux vont stimuler cette communauté, via des événements, des projets, des temps forts...

FRICTION DES PUBLICS

Permettre et encourager les rencontres, entre individus, entreprises, acteurs publics... pour catalyser la création et l'innovation.





Comment les « Lieux partagés » contribuent-ils à alléger la ville ?

DES LIEUX MULTIFONCTIONNELS, DÉ-SPECIALISÉS ET PLUS AGILES

Aujourd'hui, les fonctions restent le plus souvent rattachées aux lieux, bien que la tendance aille à la **désécialisation de ces lieux**, mais aussi au **brouillage des statuts** : lieux publics/lieux privés, lieux privés (et personnels) que l'on va partager... une tendance qui s'affirme, portée par exemple par des dynamiques de **consommation collaborative** (partage de bureaux, location temporaire d'appartements privés, etc.).

La **multifonctionnalité**, ce re-design des usages de lieux existants (et de nouveaux lieux) permet de proposer de nouvelles réponses à des besoins d'**accès à des services essentiels** ou des **lieux de socialisation**, de **travail** ou de **projet**, en offrant des **combinaisons inédites**. Elle renouvelle certains lieux ou dispositifs existants, en articulant **dynamiques ascendantes et descendantes**. Elle simplifie leur équation économique en mutualisant de nombreuses fonctions, et par conséquent, en rendant diverses sources de financements possibles.

UNE VILLE PLUS FRUGALE

La désertification, l'éloignement ou la suppression des points d'accès à des services ont pour conséquence d'accroître les déplacements nécessaires pour les personnes souhaitant y accéder. Accéder à son lieu de travail signifie également souvent **une mobilité contraignante**, la voiture restant presque partout le principal mode de transport. Permettre l'émergence de lieux de proximité de qualité répond donc à de véritables enjeux de **réduction des distances** et de **développement durable**.

Frugalité des distances, mais aussi **frugalité des espaces** : cette nouvelle approche des lieux partagés vise à exploiter leur « **capacité excédentaire** » (les lieux n'étant aujourd'hui utilisés qu'à certains moments, par certains acteurs) au bénéfice de ceux qui en ont besoin et de l'apparition de nouvelles activités, dans un contexte de contraintes pesant sur l'immobilier urbain.

Selon Sophie Boissard (Gare & Connexions),

le temps de trajet moyen du domicile au travail est de 34 minutes en Ile-de-France et 19 minutes en régions



UNE RÉPONSE À UN CONTEXTE DE RESSOURCES LIMITÉES

La disparition progressive de nombreux lieux de proximité (notamment de services) dans les territoires urbains comme ruraux, faute de fréquentation ou de modèle économique équilibré, s'inscrit aussi dans un contexte de baisse des ressources financières pour les collectivités.

Les lieux partagés sont aussi une réponse à cette situation, puisqu'ils proposent de **nouveaux partenariats**, une **baisse des coûts via des mutualisations de fonctions**, une **augmentation des taux d'usage et d'occupation** des lieux, tout en proposant une qualité de service et de lieux égale sinon supérieure.

DES LIEUX POUR L'OUTILLAGE DES CITADINS ET LA FRICTION DES ACTEURS

Les lieux partagés visent à répondre aux besoins des citoyens d'accéder à des **services élémentaires de proximité**, mais aussi à des **ressources diverses**. Ils outillent, accompagnent les **pratiques citoyennes** ; lieux de travail ou de projets, ils favorisent les **rencontres et frictions avec d'autres acteurs**, publics ou privés, et peuvent ainsi stimuler l'**apparition de projets** innovants sur le territoire.

Ces lieux produisent à la fois du lien social et des initiatives concrètes qui contribuent à répondre aux besoins du territoire.

Conférence *Demain le travail Mobile*, Chronos, 2012
(http://chronosconference.org/images/pdfs/CHRONOS2012/compterevenu-conference_travailmobile.pdf)



Les conditions de réussite

Une véritable articulation des acteurs publics et des dynamiques ascendantes

Les projets de lieux partagés qui émergent sur le territoire, souvent portés par des dynamiques ascendantes, sont en recherche de critères, d'accompagnement, d'outillage leur permettant de mettre en œuvre ces lieux ; cela demande aux acteurs publics (ou privés) d'être proactifs pour qu'émergent ces lieux :

Faciliter l'émergence de projets de lieux venant des citoyens, de communautés actives ou de petits acteurs du territoire

En **stimulant les initiatives** de création de lieux grâce à des appels à initiatives, en mobilisant des **communautés** et en s'intéressant aux dynamiques existantes (appels à projet, dispositifs type plateformes de crowdfunding, veille continue...)


En **co-conduisant** des études d'implantation de lieux, en prenant en compte le maillage, les temporalités, les usages

En **accompagnant** la réflexion sur les usages et la **viabilité socio-économique** des lieux, en incitant à de nouveaux modes d'occupation et de rentabilisation des espaces

S'outiller pour répondre aux besoins et demandes de lieux venant du territoire

En impulsant des rapprochements entre différents **acteurs et communautés**


En développant des **capacités de lecture des projets** qui arrivent et en accompagnant les porteurs de lieux : en leur transmettant des orientations urbaines, notamment quant à l'emplacement de lieux (des « réserves » foncières, des zones de projets urbains particulièrement pertinentes : zones d'entreprises, campus, gares, grands nœuds urbains), en partageant des données, en associant d'autres acteurs du territoire à la préfiguration du lieu, en encourageant le partage de bureaux...




Organiser la négociation
avec les prestataires
de services (publics et
privés) ainsi qu'avec les
propriétaires de lieux

Le modèle économique de ces lieux partagés repose largement sur la **mutualisation**. Celle-ci exige de réunir plusieurs acteurs autour d'un même projet, ce qui devient facile dès lors que chaque projet de lieu ne discute pas séparément avec chaque service public, chaque grand opérateur privé, chaque fournisseur de service, etc.

Faire connaître, donner une **visibilité**, offrir des possibilités d'**expérimentation**, orienter vers d'autres dispositifs de **soutien** ou de recherche de **financement** (exemple du crowdfunding)



Donner à voir et
outiller ce qui se fait
dans ces lieux



Révéler
les capacités
excédentaires
des lieux

Et inciter les animateurs/gestionnaires des lieux à les exploiter, en mettant en place des **Chartes des lieux partagés**, en incluant la clause du partage dans les contrats, en impulsant des plateformes de partage, etc.

Des lieux ouverts et accessibles :

Les lieux partagés sont ouverts, selon des modalités qui leur sont propres ; pour en faire des lieux vraiment accessibles, il est important de développer des signalétiques des lieux partagés, à la fois physiques et numériques, permettant de les identifier et d'en identifier les caractéristiques qui peuvent évoluer dans le temps : inscription sur des cartographies numériques crowdsourcées, au sein de plateformes, signalétique physique dans l'espace urbain... Les lieux partagés doivent favoriser les interactions ; être en réseau est un enjeu important qui outre le partage de projets, de pratiques, la facilitation des collaborations à une échelle nationale voire internationale, doit permettre à leurs usagers respectifs de repérer et d'accéder à d'autres lieux du réseau.

DES MODÈLES ÉCONOMIQUES À DÉFINIR

La viabilité économique des lieux partagés est un véritable enjeu pour assurer leur pérennité ; les porteurs et gestionnaires des lieux doivent étudier et envisager les aspects suivants :

EQUILIBRE DES FONCTIONS DE COÛT ET DE REVENUS :

Notamment en hybridant différentes sources de revenus, et en mutualisant des fonctions

NOMBRE DE PARTENAIRES :

Développer des partenariats au sein des communautés existantes, et s'articuler avec d'autres acteurs pouvant apporter des services, des compétences, des financements...

LARGEUR DES PRESTATIONS ET DIVERSITÉ DES FORMES D'USAGE :

Articuler plusieurs activités et fonctions au sein des lieux partagés de travail ou de projets (services aux particuliers ou aux professionnels, location d'espaces ou d'équipements, prestations d'accompagnement de projets, formations...) comme au sein des lieux de médiation et d'accès (mutualisation de fonctions)

TAUX D'OCCUPATION :

Maximiser le taux d'occupation, quitte à diversifier les formes d'usage et les usagers du lieu ; privatisation ou partage de locaux à certains moments, apport de services supplémentaires et ouverture à un public plus large à d'autres moments...

Réseau des FabLabs dans le monde



L'exemple des modèles économiques

des FAB LABS



Les Fab Labs s'appuient tous sur une charte, des machines communes et un réseau international ; ils se démarquent néanmoins les uns des autres en fonction de la structure porteuse, des modes de financement et de l'équipe pilote.

Plusieurs « archétypes » de modèles économiques peuvent être identifiés : **location de machines, privatisations et production à la demande, formations, aide apportée à des entreprises pour le démarrage de projets, incubation d'entreprises, utilisation du réseau Fab Labs et ses compétences distribuées pour répondre à des appels à projets, utilisation des membres des Fabs Labs comme des consultants qui vont apporter leur expertise.**

« La majorité des Fab Labs **hybrident ces différentes sources de revenus**. Des financements **publics** (territoires, collectivités locales, Europe, universités etc.) ainsi que des financements **privés** (sponsoring, projets collaboratifs, etc.) complètent les budgets des Fab Labs. »

DEUX GRANDS MODÈLES SE DÉGAGENT PARTICULIÈREMENT, COMBINANT CES DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENUS :

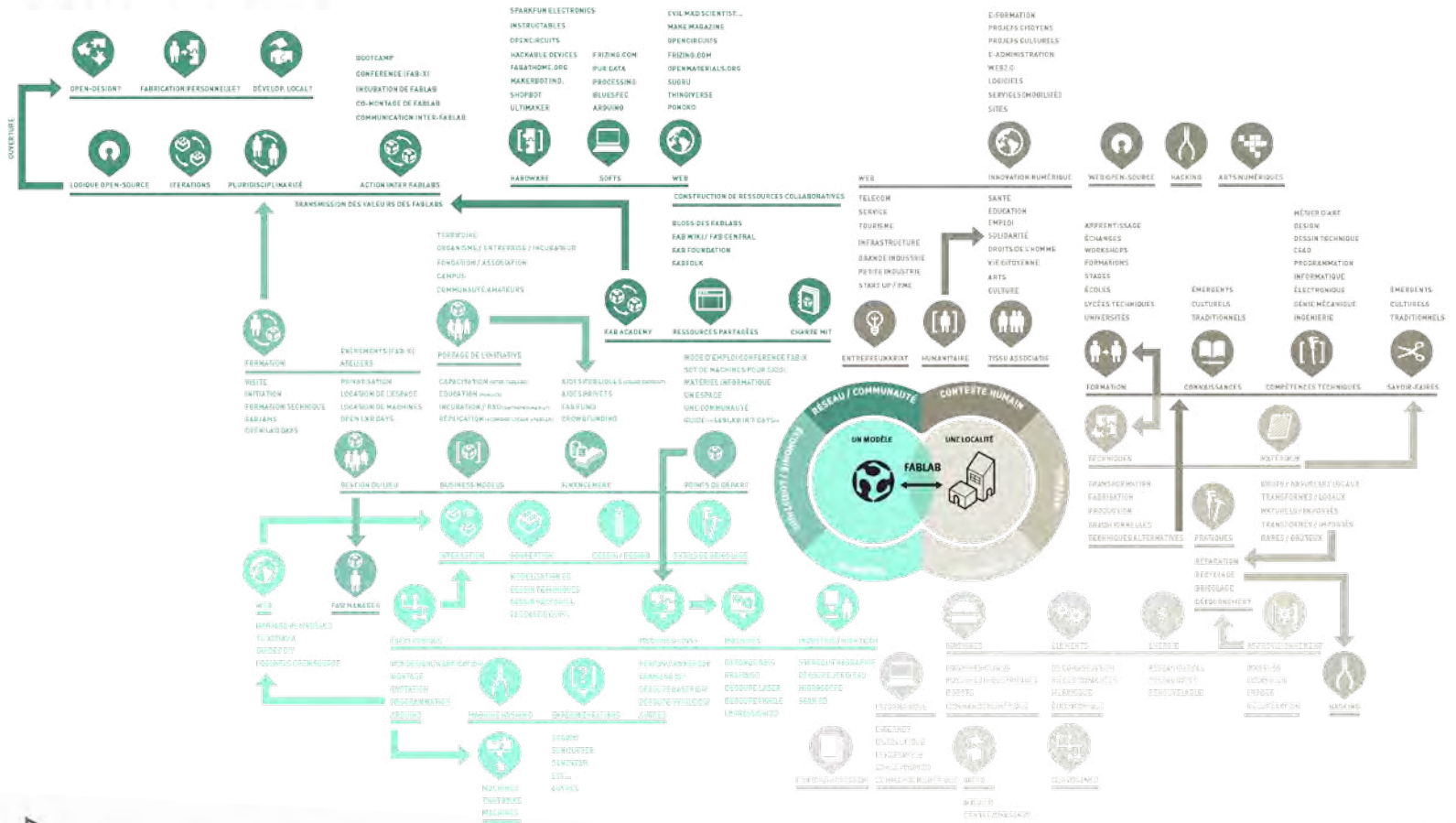
« Une offre de service comprenant la location de l'espace et/ou des machines avec une aide personnalisée d'un des Fab Managers jusqu'à l'aide à définir et réaliser un prototype fonctionnel. »

« La formation, autant pour utiliser les briques de base du Fab Lab (machines, logiciels, petite électronique) que les formations sur mesure en s'appuyant sur les compétences de la communauté. »

Source: Fab Lab: L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle
2012, FYP Éditions, collection "La fabrique des possibles".

FABLAB_TREE

jokkofablab.wordpress.com/2012/03/08/hackable-carto/



Carte représentant l'univers de ressources, de notions et de principes techniques qui entourent un fablab... tant du point de vue du "modèle" donné par le MIT dans sa définition du fablab (charte FabFund, Fab Académie...) que du point de vue du contexte de fabrication dans le territoire où se crée le fablab.



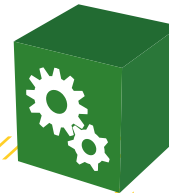


Les liens avec les autres pistes



LES DISPOSITIF DE CROWDFUNDING

Le crowdfunding urbain permet à des porteurs de projets de lieux de trouver une part de leur financement auprès des citoyens, des acteurs publics ou privés pouvant par la suite apporter des compléments en argent ou en nature (outils, prêt d'équipements).



LA CELLULE D'INNOVATION OUVERTE

Elle mène avec les communautés actives présentes sur le territoire une réflexion sur la cohérence et le maillage en termes de lieux et stimule des propositions de lieux venant du territoire ; elle suit et encourage ce qui émerge des lieux partagés, et propose des modalités d'aide à l'émergence.



LE KIT D'INTERVENTION URBAINE

Le kit d'intervention urbaine peut outiller une communauté pour la création d'un lieu pour sa transformation à partir d'un lieu déjà existant : création et maintenance d'un jardin partagé, démarche à suivre pour le partage de bureaux, etc.

La plateforme de crowdfunding peut être le dispositif d'articulation des dynamiques ascendantes de projets de lieux et des dynamiques descendantes des acteurs publics, qui peuvent apporter financements, lieux, orientation quant à l'implantation et au maillage.

LE SCÉNARIO

"ALLÉGER LA VILLE" AU SERVICE DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS ET DU GASPILLAGE

Dans le quartier des Prés, 2 composteurs collectifs ont récemment vu le jour à l'initiative des habitants du quartier. Les habitants qui souhaitent faire quelque chose d'utile de leurs déchets alimentaires ont pu, grâce au kit mis à disposition par la ville, mener les démarches adéquates, en commençant par trouver le soutien d'autres habitants du quartier. Une monnaie complémentaire a été instaurée dès le début du projet, en partenariat avec les commerçants du quartier, afin d'inciter à des comportements plus vertueux... et une troisième poubelle s'est ainsi peu à peu installée chez les habitants du quartier, réservée aux déchets alimentaires destinés au compost.

Attentive à ces initiatives, la cellule d'innovation ouverte de la ville a lancé simultanément une réflexion sur l'organisation de circuits vertueux autour de ces déchets. Des ateliers ont rassemblé acteurs associatifs locaux, acteurs de l'énergie et du traitement des déchets, représentants des agriculteurs locaux, promoteurs, innovateurs. Plusieurs solutions ont émergé de ce travail, portant sur le monitoring des déchets et de leurs flux grâce aux tableaux de bord de la ville, sur la logistique ou encore sur l'organisation d'un système plus fin de tri et de revalorisation des déchets.

Le compost provenant des composteurs du quartier et des quartiers avoisinants est ainsi acheminé jusqu'à une exploitation agricole proche, qui est dotée d'une installation de méthanisation. Cela permet à l'agriculteur d'acquérir un petit revenu supplémentaire, grâce à la production d'énergie renouvelable dont les pouvoirs publics lui rachètent l'excédent. La situation est différente à d'autres endroits de la ville ; ici, c'est un exploitant agricole venant livrer sa produc-

tion à un petit commerce, qui au retour remplit son camion vide de déchets alimentaires pour nourrir les animaux de son exploitation. Là, les déchets alimentaires (des épluchures aux emballages) seront acheminés vers une importante usine de méthanisation. Encore ailleurs, le compost produit sera utilisé pour la culture des plantes du jardin botanique...

Ce ne sont pas les seuls circuits autour des déchets qui ont pu voir le jour : une association locale récupère ainsi une fois par semaine des produits invendus et jugés impropres à la consommation, au MIN de Rungis. Elle organise ensuite une session de don ou de vente à très bas coût de ces produits, dans des lieux partagés qui drainent du monde, mais aussi parfois dans des lieux d'accès (Maison des associations...) auprès d'une population aux ressources modeste. Une fois par mois, elle monte un chapiteau sur la place d'un marché pour organiser un événement associant partage, cuisine et dégustation de ces produits ; cela permet en plus de récupérer les invendus du marché !

D'autres initiatives plus modestes ont vu le jour dans cet esprit : « Déchets à partager! » est une plateforme d'économie collaborative permettant de mettre en relation des personnes qui ne savent que faire de leurs déchets alimentaires et des citoyens qui en auraient besoin pour leurs plantes sur leur balcon, leur jardin... 20 jours, c'est ce qu'il a suffi à ce projet pour trouver son financement, grâce à des apports de citoyens, mais aussi à la grande surprise des porteurs, un apport complémentaire d'une grande entreprise!



FONDATION INTERNET NOUVELLE GÉNÉRATION

www.fing.org

8, passage Brulon 75012 Paris

(+) 33 1 83 62 98 28

infos@fing.org

EQUIPE PROJET ALLÉGER LA VILLE

Marine Albarede & Thierry Marcou

CONCEPTION GRAPHIQUE



Collectif **BAM**

Anthony Ferretti & Thomas Thibault

PHOTOS

Tous droits réservés

LES PARTENAIRES DE « ALLÉGER LA VILLE »





ALLÉGER LA VILLE